



COMMUNE DE GIEVRES

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET ANNEXE SITE PLURIDISCIPLINAIRE 2020

Sommaire :

I. Elements de contexte	2
A. Démographie	2
B. Objet du budget	2
II. Priorites du budget.....	2
III. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement.....	3
A. Section de Fonctionnement	3
1. Recettes de fonctionnement	3
2. Dépenses de fonctionnement	3
B. Section d'investissement.....	3
1. Recettes d'investissement.....	3
2. Dépenses d'investissement.....	4
IV. Niveau d'endettement.....	4

INTRODUCTION

Conformément à l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et à l'article L.2313 du code général des collectivités territoriales, « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » est jointe aux comptes administratifs et aux budgets primitifs afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la ville. Le Budget primitif retrace l'ensemble des prévisions de dépenses et de recettes de l'année 2020.

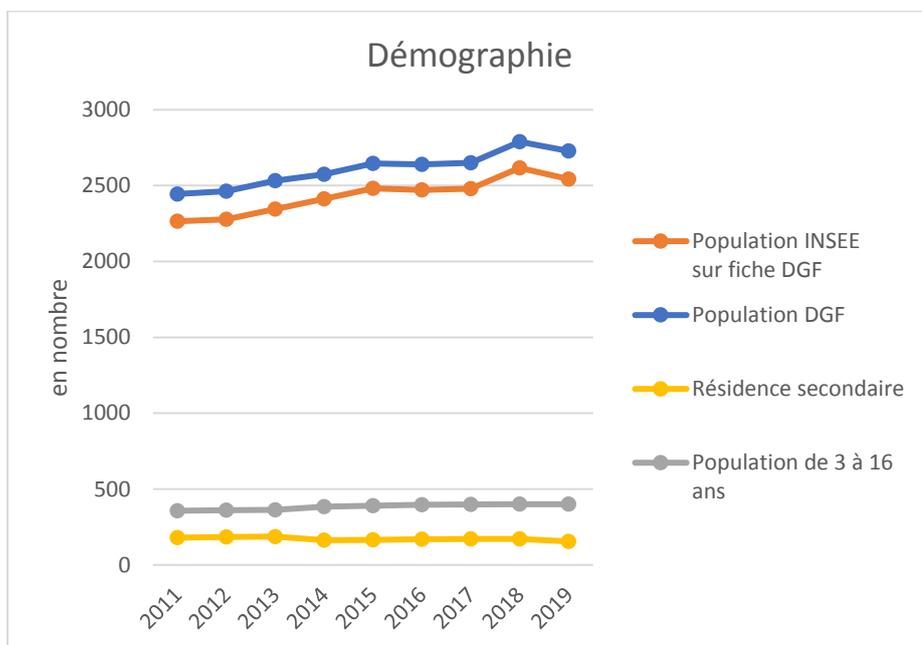
Le budget primitif 2020 a été adopté le 28 janvier 2020 par le conseil municipal.

I. ELEMENTS DE CONTEXTE

A. Démographie

Une variation progressive et régulière de la population est constatée.

- Une population de 2542 habitants
- Densité moyenne 66,81 habitants / km²
- Une évolution moyenne de population à +1,5 % par an (+0,48% en national)



B. Objet du budget

Ce budget permet la création et la gestion de bâtiments destinés préférentiellement aux professionnels de santé. A ce jour il concerne un bâtiment destiné à sept professionnels situé au 45-47 rue André Bonnet à GIEVRES. L'un des professionnels profite d'une location-vente de matériel attaché à son cabinet.

II. PRIORITES DU BUDGET

Sur 2020, il n'est prévu que peu d'évolution. Il s'agit de maintenir le bâtiment en bon état avec des loyers modérés permettant la pérennisation de l'installation des professionnels.

III. RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

A. Section de Fonctionnement

1. Recettes de fonctionnement

Ce budget encaisse principalement les loyers et charges des locataires qui servent principalement à rembourser la dette par les amortissements.

Chapitre	Budget 2018	CA 2018	Budget 2019	BP 2020
Ordre	6 777,00	6 776,30	6 777,00	6 777,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 777,00	6 776,30	6 777,00	6 777,00
Réel	44 579,69	39 099,47	46 508,21	46 097,30
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	469,69		8 448,21	10 237,30
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	10 935,00	12 073,21	3 480,00	7 260,00
75 - Autres produits de gestion courante	26 865,12	26 921,32	27 170,00	27 400,00
77 - Produits exceptionnels	6 309,88	104,94	7 410,00	1 200,00
TOTAL	51 356,69	45 875,77	53 285,21	46 097,30

2. Dépenses de fonctionnement

Les principales dépenses sont les différentes charges (Taxe Foncière, TEOM, assurance, nettoyage, etc...). Ce budget possède une marge de manœuvre entre les loyers et les charges et amortissements pour maintenir une possibilité d'investissement à moyen terme (réparation).

Chapitre	Budget 2018	CA 2018	Budget 2019	BP 2020
Ordre	28 865,94	25 865,24	29 489,00	34 985,00
023 - Virement à la section d'investissement	3 000,00		2 585,00	8 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 865,94	25 865,24	26 904,00	26 985,00
Réel	22 490,75	12 032,01	23 796,21	17 889,30
011 - Charges à caractère général	13 895,00	5 643,03	15 330,00	10 579,30
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 150,00	1 485,41	3 150,00	3 150,00
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	530,75		1 006,21	500,00
65 - Autres charges de gestion courante	10,00		10,00	10,00
66 - Charges financières	4 905,00	4 903,57	4 300,00	3 650,00
TOTAL	51 356,69	37 897,25	53 285,21	52 874,30

B. Section d'investissement

1. Recettes d'investissement

Chapitre	Budget 2018	CA 2018	Budget 2019	BP 2020
Ordre	28 865,94	25 865,24	29 489,00	34 985,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	3 000,00		2 585,00	8 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 865,94	25 865,24	26 904,00	26 985,00
Réel	5 439,77	2 164,71	3 669,84	4 153,04
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			289,84	773,04
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 164,71	2 164,71		
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 380,00		3 380,00	3 380,00

024 - Produits de cessions	-104,94			
TOTAL	34 305,71	28 029,95	33 158,84	39 138,04

2. Dépenses d'investissement

Chapitre	Budget 2018	CA 2018	Budget 2019	BP 2020
Ordre	6 777,00	6 776,30	6 777,00	6 777,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 777,00	6 776,30	6 777,00	6 777,00
Réel	27 528,71	18 799,10	26 381,84	32 361,04
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 164,71			
020 - Dépenses imprévues (investissement)	834,00		826,71	
16 - Emprunts et dettes assimilées	21 965,00	18 584,10	22 630,00	22 513,00
21 - Immobilisations corporelles	565,00	215,00	2 925,13	4 848,04
23 - Immobilisations en cours	2 000,00			5 000,00
TOTAL	34 305,71	25 575,40	33 158,84	39 138,04

Les dépenses sont majoritairement orientées vers le remboursement du capital d'emprunt. Toutefois il reste une marge de manœuvre pour des améliorations du bâtiment ou de grosses réparations.

IV. NIVEAU D'ENDETTEMENT

Il reste un capital de 246 460,98 € (96,96 €/habitant) à rembourser réparti entre les banques et le budget principal (139 176,40 €). L'un des prêts bancaires s'est terminé courant 2019, permettant un remboursement du prêt communal à compter de 2020.

Fait à Gièvres, le 28 janvier 2020



Le Maire, Robert MOUGNE